

Politique sécurité

Deltafluid a pour souci constant d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire protégeant les employés et les installations.

Deltafluid n'acceptera en aucun cas que des conditions non sécuritaires soient créées ni ne permettra à ses employés de tolérer des actes mettant en péril la sécurité au sein de l'entreprise. La violation des règles de base et des procédures en vigueur pourra entraîner des sanctions disciplinaires.

- Les employés de Deltafluid : Etant les plus conscients des conditions non sécuritaires, il leur est demandé de :
 - ✓ Suivre scrupuleusement les règles de sécurité en vigueur,
 - ✓ Faire des recommandations et des critiques sur ces conditions à leur supérieur hiérarchique.
- Les responsables : Chaque responsable devra rester éveillé à l'égard de toute situation dangereuse ou non sécuritaire de manière à :
 - ✓ Former les employés aux règles de sécurité en vigueur,
 - ✓ Recommander des actions correctives,
 - ✓ Prendre des sanctions à l'égard des employés qui tolèrent ou appliquent de façon consciente des procédés non sécuritaires,
 - ✓ Evaluer de nouvelles conditions / stratégies face à des dangers inhérents à chaque fonction,
 - ✓ Prendre en compte les remontées / suggestions de ses employés.

En ce qui concerne les accidents, il est demandé à chacun d'informer immédiatement son responsable hiérarchique de toutes les maladies ou accidents professionnels, quelle que soit leur ampleur. Les accidents font l'objet d'un suivi particulier et régulier.

Deltafluid s'engage à poursuivre ses efforts pour atteindre l'objectif zéro accident.

Yannick Lubet, Gérant de Deltafluid, le 18/08/2023